

# LETTRE DE MOTIVATION POUR TRAVAILLER AU CANADA

**Nom et prénom:**

---

**Adresse complète:**

---

**Téléphone:**

---

**Email:**

---

**Nom de l'entreprise / organisme:**

---

**Adresse complète:**

---

**Objet : Lettre de motivation pour emploi au Canada**

Madame, Monsieur,

Actuellement à la recherche d'une opportunité professionnelle au Canada, je souhaite par la présente vous adresser ma candidature pour un poste au sein de votre entreprise. Fort(e) d'une expérience solide dans mon domaine, je suis convaincu(e) que mes compétences et ma motivation me permettront de contribuer efficacement à vos projets et au développement de votre structure.

Au cours de mes précédentes expériences, j'ai pu développer des compétences techniques pointues ainsi que des qualités relationnelles indispensables au travail en équipe et à la gestion de projets. Travailler au Canada représente pour moi un véritable projet de vie qui allie enrichissement professionnel et ouverture culturelle.

Rigoureux(se), adaptable et résilient(e), je m'engage à m'intégrer rapidement et à respecter les exigences de votre environnement de travail. Je suis également disposé(e) à entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations de travail et à m'adapter aux normes canadiennes.

Je reste à votre disposition pour un entretien afin de vous exposer plus en détail mes motivations et mon parcours. En vous remerciant par avance de l'attention portée à ma candidature, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Fait à :**

---

**Le :**

---

**Signature :**

---

Source originale de ce document :

<https://lettredemotivation-modeles.com/lettre-de-motivation-pour-travailler-au-canada/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettredemotivation-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.